

Les Ateliers de la Ruralité en Grande Région

2 Avril 2019 - Université de Liège - Campus d'Arlon (B)

CONCLUSIONS ET COMPTE-RENDU

Résumé

Les Ateliers de la Ruralité en Grande Région ont été organisés dans le cadre d'une mission confiée par la Wallonie à R.E.D. et visant à la mise en œuvre d'un Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région. Le projet est ambitieux. Il franchit une étape vers la reconnaissance de la Ruralité en Grande Région dans sa diversité et s'accompagne d'une décision du Sommet de la Grande Région d'en ouvrir le chantier.

Le document présente les conclusions de la journée du 2 avril 2019 au cours de laquelle des acteurs de la Grande Région ont été réunis pour échanger sur des thématiques de la Ruralité. Le rapport est divisé en trois parties : la synthèse, le résultat des ateliers et les annexes qui reprennent en détail les éléments échangés lors des workshops. Il est destiné à tous les acteurs de la Grande Région, responsables institutionnels ou associations actives dans les territoires.

Les conclusions issues des Ateliers se décomposent en propositions d'actions prospectives, novatrices et résilientes à soumettre à des niveaux de décisions spécifiques : des propositions politiques à visée européenne, des propositions politiques à visée Grande Région et des propositions opérationnelles de coopération transfrontalière ou locale.

Point de contact : red@ruraleurope.org

Ruralité-Environnement-Développement

304, rue des Potiers B-6717 Attert - +32 63 230 490

www.ruraleurope.org

Table des matières

<i>Résumé</i>	1
PARTIE 1 – SYNTHÈSE	3
<i>Contexte</i>	3
<i>Conclusions des Ateliers</i>	7
<i>Perspectives d’avenir – Le Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région comme levier d’action</i>	9
<i>Synthèse des actions proposées</i>	10
<i>Références et bibliographie</i>	12
<i>Acronymes utilisés</i>	12
PARTIE 2 – RESULTATS DES ATELIERS	13
<i>Objectifs et Méthodologie</i>	13
<i>Atelier 1. « Ruralité et développement durable »</i>	14
1. Challenges et enjeux.....	14
2. Propositions d’actions.....	14
<i>Atelier 2. « Développement démocratique dans les territoires ruraux »</i>	19
1. Challenges et enjeux.....	19
2. Propositions d’actions.....	19
<i>Atelier 3. « Développement endogène dans les territoires ruraux »</i>	23
1. Challenges et enjeux.....	23
2. Propositions d’actions.....	23
PARTIE 3 - ANNEXES	28
<i>Liste de participants</i>	28
<i>Résultats bruts : mots clefs</i>	30
1. Atelier « Ruralité et développement durable ».....	30
2. Atelier « Développement démocratique dans les territoires ruraux ».....	32
3. Atelier « Développement endogène dans les territoires ruraux ».....	34

PARTIE 1 – SYNTHÈSE

Contexte

- La Grande Région et ses institutions

La Grande Région se compose de cinq entités territoriales : la Wallonie (Belgique), les Länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), le Grand-Duché de Luxembourg et la Lorraine, aujourd'hui intégrée dans la Région Grand Est (France). « La complexité et la richesse de ce territoire que se partagent cinq régions issues de quatre états placent la Grande Région au centre de l'échiquier européen et en font un actif promoteur de la coopération territoriale européenne au service d'une croissance intelligente, durable et inclusive »¹. Ces territoires sont source de relations économiques et culturelles riches et permanentes.

Au-delà d'un territoire, la Grande Région est un espace de coopération politique dénommé « Sommet de la Grande Région », créé en 1995. L'objectif est de construire pour ce territoire un projet politique, d'institutionnaliser la coopération transfrontalière et de l'inscrire comme une « région » dynamique reconnue au sein de l'Europe. Ainsi, la déclaration des Exécutifs de la Grande Région de Berlin (7 juillet 2011) a affirmé la volonté « de faire de la Grande Région un espace de coopération intégré au bénéfice de ses concitoyens, de son économie et de ses territoires pour lui conférer la dimension et la reconnaissance européenne des instances communautaires, nécessaires à son développement et à son rayonnement² ». La Grande Région se positionne comme un territoire transfrontalier, « région laboratoire » au sein de l'Europe. « Les efforts conjoints des Sommets de la Grande Région successifs illustrent la volonté politique de coopération, de concertation et d'intégration qui, sur base de l'engagement volontaire des partenaires de coopérer et de la responsabilité partagée de tous les acteurs, a comme objectif de faire de la Grande Région un espace modèle européen »³.

Le Sommet est conseillé et aidé par des groupes de travail qui répondent concrètement à la demande politique par la réalisation de projets, l'élaboration d'accords communs, l'organisation de colloques techniques et de conférences ministérielles ou d'événements et manifestations à destination du grand public. Lors de la Présidence Wallonne, entre 2015 et 2017, un Groupe de travail « Agriculture et Forêts » a été mis en place. Egalement chargé des thématiques liées à la ruralité, ce Groupe de travail a notamment conclu à l'enjeu d'engager la mise en œuvre d'un Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région. Une préconisation reprise par le Sommet de la Grande Région, qui en a arrêté l'objectif lors de sa réunion plénière du 30 janvier 2019.

Depuis le 30 janvier 2019, la Sarre assume la présidence du Sommet de la Grande Région. La déclaration de politique générale rappelle que « la Grande Région est appelée à partager son expérience, à contribuer à l'évaluation des questions européennes de manière équilibrée et sur la base de sa longue expérience et à formuler ses attentes concrètes dans la perspective d'un développement durable⁴ ».

¹ <http://www.granderegion.net/La-Grande-Region-en-bref/Strategie>

² Déclaration du 13^{ème} Sommet de la Grande Région du 24 janvier 2013

³ Déclaration du 17^{ème} Sommet de la Grande Région du 30 janvier 2019

⁴ Déclaration du 17^{ème} Sommet de la Grande Région du 30 janvier 2019

- Le territoire de la Grande Région

La Grande Région est composée d'entités territoriales dont les orientations sont diversifiées et aussi complémentaires. Ainsi, on recense des espaces à fonctions métropolitaines, des espaces urbains et périurbains et des espaces ruraux. Leur développement passe par une approche dynamique et prospective afin « d'identifier et de renforcer la complémentarité de tous les territoires de la Grande Région autour des fonctions suivantes : productive, résidentielle, récréative, environnementale, scientifique, éducative, soit une interaction entre territoires urbains, périurbains et ruraux dans les relations de solidarité réciproques ».⁵

Depuis 2009, une des préoccupations des instances de la Grande Région est aussi d'élaborer un Schéma de Développement Territorial (SDT) qui tienne compte des spécificités des territoires et renforce leur complémentarité dans une vision fonctionnelle, basée sur des relations de solidarité réciproque entre les territoires urbains et ruraux.

Un groupe de travail, le Comité de Coordination du Développement Territorial⁶, a été mandaté pour réfléchir, au regard de ces objectifs, aux orientations de développement de la Grande Région. Lieu de concertation et d'échange d'informations entre les responsables de l'aménagement du territoire de la Grande Région, il relève de l'objectif 8 du programme Interreg Grande Région : « Renforcer les coopérations transfrontalières dans le domaine de la R+D en vue de faire de la Grande Région un territoire d'excellence ». Après avoir constitué un socle partagé de connaissances, le projet vise à :

- établir, sur base d'indicateurs socio-économiques et territoriaux, des diagnostics permettant la spatialisation des problématiques ;
- aboutir à une formulation d'enjeux transversaux.

Ces deux éléments serviront de base à l'élaboration de la stratégie de développement territorial ainsi qu'à un programme opérationnel d'actions.

La reconnaissance et l'avenir des territoires ruraux sont évidemment des thématiques centrales de cette réflexion en cours.

- La ruralité en Grande Région et genèse du Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région

L'évolution des visions territoriales au sein de la Grande Région apparaît marquée par une tendance, largement soutenue par l'Union Européenne, à favoriser l'essor des métropoles et la constitution de réseaux de villes moyennes (metroborder) sans prise en compte réelle du potentiel des territoires ruraux.

Sensible à ce constat, la Wallonie avait dans premier temps chargé l'Institut de la Grande Région de mener, en 2010, un travail sur les « chances et défis pour l'avenir des zones rurales dans la Grande Région ». Suite à l'organisation d'un cycle de réunions thématiques menées sur le territoire de la Grande Région et à leur synthèse, trente propositions concrètes pour le développement durable des zones rurales ont été synthétisées dans un « Livre Vert de la Ruralité en Grande Région ».

⁵ Rapport de la rencontre des Ministres et des responsables politiques de l'aménagement du territoire et des transports du 17 janvier 2013 à Luxembourg

⁶ <http://www.granderegion.net/Institutions/Le-Sommet-en-detail/Les-groupes-de-travail/Comite-de-Coordination-du-Developpement-Territorial>

Parmi celles-ci figurent, entre autres :

- la création d'un « Centre commun d'étude de la Ruralité » en Grande Région,
- la mise en place d'une politique spécifique du développement rural à l'échelle de la Grande Région,
- la mise en place d'une Task Force Grande Région « Europe » réfléchissant aux réformes des fonds structurels et des programmes européens de développement rural et interrégional.

Dans la continuité de ces conclusions, la Wallonie (Ministère de la Ruralité) a confié en 2015 à l'Institut de la Grande Région, en collaboration avec R.E.D., une mission d'approfondissement. Il s'agissait « d'initier la mise en place d'un Centre de Référence, collaboratif et en ligne, à disposition du public le plus large, personnes privées, structures privées et publiques, généralement intéressées par toutes les questions touchant à la Ruralité (...) de la Grande Région »⁷.

Globalement, le projet tend à renforcer le développement des territoires ruraux à l'échelle de la Grande Région et à réfléchir à leur positionnement dans une stratégie de développement territorial polycentrique, recommandée par les Ministres compétents. L'avenir de ces territoires passe par une vision transfrontalière globale et coordonnée.

En 2018, la Wallonie a confié à R.E.D. la mission de poursuivre le dossier dans une optique opérationnelle, soit la concrétisation du Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région. Les objectifs sont de développer un outil dans une vision d'échanges et de collaboration entre les acteurs de terrain et dans une vision plus prospective d'élaboration de propositions stratégiques et politiques.

Ce rôle d'organe de propositions confère au Centre de Référence de la Ruralité une mission de rayonnement, tant sur le territoire de la Grande Région qu'au niveau européen. Il entre ainsi directement dans les objectifs d'« exemplarité » de la Grande Région comme mentionné ci-dessus. En effet, le territoire de la Grande Région constitue un territoire laboratoire en Europe, de par sa diversité territoriale et culturelle. Il est également riche d'interrelations positives et dynamiques fortes entre pôles ruraux et urbains.

Sur le plan opérationnel, le Centre de Référence de la Ruralité se concrétise, d'une part, par la mise en place et la titularisation d'un Forum ou d'Ateliers de la Ruralité en Grande Région et, d'autre part, par la mise en place et l'animation d'une plateforme d'échanges pour les acteurs de la ruralité.

Ainsi, le projet a donné lieu au 1^{er} Forum de la Ruralité en Grande Région, organisé en juin 2018, et aux Ateliers de la Ruralité en Grande Région, en mai 2019. En parallèle, une plateforme numérique d'échanges est en cours d'élaboration.

- Les conclusions du 1^{er} Forum sur la Ruralité en Grande Région (juin 2018)

Le Forum de la Ruralité en Grande Région a regroupé des représentants des cinq territoires de la Grande Région ainsi que des orateurs-experts. Cette journée de réflexion a pointé les défis des territoires ruraux en Europe, et plus particulièrement, certains challenges en lien avec les réformes des politiques communes européennes de l'Agriculture et de la Cohésion. Elle a aussi affirmé la place de la Grande Région en Europe et la pertinence d'un Centre de Référence de la Ruralité pour un équilibre des préoccupations territoriales. Le projet doit se construire sur des bases durables et pérennes, dans le respect de la diversité et la démonstration de la valeur ajoutée de chaque territoire.

Ainsi, les représentants des territoires de la Grande Région ont applaudi et approuvé la constitution d'un Centre de Référence de la Ruralité, comme porte-parole unique de la ruralité et de ses enjeux.

⁷ Annexe de l'arrêté ministériel du 23 janvier 2015 octroyant une subvention à l'Institut de la Grande Région pour des missions relatives au développement rural

Dans le suivi direct du Forum, le XVI^{ème} Sommet de la Grande Région, en juin 2018, a réaffirmé le principe de mise en œuvre d'un Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région et a mandaté le Groupe de travail « Agriculture et Forêts » pour en évaluer les modalités.

Plus récemment, lors du changement de présidence du Sommet à Remerschen le 30 janvier 2019, une affirmation de la déclaration commune du XVI^{ème} Sommet de la Grande Région invite à poursuivre la réflexion et la création d'un « Centre européen de Référence de la Ruralité en Grande Région ». L'objectif est de valoriser le « caractère novateur et exemplaire à l'échelle européenne des politiques de développement rural menées dans le territoire de la Grande Région »⁸. Une de ses missions pourrait être la mise en œuvre d'un Agenda Rural Grande Région, dans la perspective de l'Agenda Rural Européen.

- L'Agenda Rural Européen

L'Agenda Rural Européen, proposé par R.E.D. et le Mouvement Européen de la Ruralité, ambitionne de donner un cadre politique et les orientations opérationnelles d'une politique spécifique de développement des territoires ruraux, répondant à leur diversité et à la dimension multisectorielle de leurs réalités économiques. Cet Agenda, dans une complémentarité avec l'Agenda Urbain, sera un garant fort de la mobilisation nécessaire de tous les territoires à rencontrer les objectifs de l'Union Européenne.

Il appelle entre autres à une cohésion renforcée, une clarification des objectifs sociaux et économiques, ainsi qu'une prise en considération réelle des droits fondamentaux. C'est aussi un outil de reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement et d'innovation, reconnaissance qui mise sur des réseaux d'échange entre acteurs et territoires.

Le vote par le Parlement Européen, le 3 octobre 2018, d'une Résolution en faveur d'un Agenda Rural Européen⁹ est une étape importante vers une mise en œuvre. Espérons que la prochaine Commission Européenne reprendra cet objectif dans ses priorités.

⁸ Déclaration du 17^{ème} Sommet de la Grande Région du 30 janvier 2019

⁹ Proposition de Résolution du Parlement européen sur la prise en compte des besoins spécifiques des zones rurales, montagneuses et isolées ([2018/2720\(RSP\)](#)) votée le 3 octobre 2018

Conclusions des Ateliers

La ruralité fut au centre des discussions lors des Ateliers participatifs de la Ruralité en Grande Région, journée de réflexion organisée autour de trois thématiques. Elles ont permis de répertorier de nombreuses sous-thématiques en lien avec la ruralité et de réaffirmer sa transversalité, dans sa dimension globale et grand-régionale. Cette constatation amène à considérer sous différents angles les territoires ruraux et à proposer des actions spécifiques.

Ces thématiques démontrent :

- la valeur des territoires ruraux dans l'écosystème national ou régional de chaque entité de la Grande Région. Intégrer cette réalité dans les politiques publiques et dans un cadre opérationnel est important. A l'image de l'Agenda Rural Européen, une proposition d'Agenda Rural Grande Région pourrait voir le jour. C'est un pas à franchir pour reconnaître la diversité des territoires ruraux et proposer un Schéma de Développement Territorial complet et équilibré où une collaboration rural/urbain s'organise par des partenariats. Une proposition en ce sens pourrait être déposée au Sommet de la Grande Région, dans un objectif de renforcement du rôle de territoire laboratoire de la Grande Région au sein de l'Europe.
- l'importance de mettre en œuvre le Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région et de lui conférer plusieurs missions et objectifs concrets. Parmi ceux-ci figure un rôle fédérateur, capteur d'idées et émetteur de propositions/actions politiques et opérationnelles. Il s'agit d'une mission « pivot » au sein de la Grande Région : elle lui ouvre la porte au débat démocratique et donne une voix aux territoires ruraux et à ses citoyens. Ecouter et impliquer les citoyens dans le projet de la Grande Région est un gage d'appropriation et de réussite.
- la nécessité de mettre en place des politiques transversales qui intègrent les défis et challenges des territoires ruraux dans une vision prospective. « Tout est dans tout » : il faut promouvoir le décloisonnement des politiques dans une vision de développement intégré des territoires ruraux en pôles de développement et d'innovation. Le numérique est un outil de valorisation économique et social à favoriser et à développer pour tendre vers des « Smart Rural Territories » innovants et dynamiques, et également pérennes.

Les défis et challenges des territoires ruraux tels qu'ils sont apparus au cours des Ateliers de la Ruralité en Grande Région ont mis en exergue de nombreuses actions et propositions : des propositions à visée politique, à destination des Institutions européennes ou de la Grande Région, mais aussi des actions à visée de coopération et de partenariat entre acteurs de la Grande Région au niveau local, transcommunal, transrégional ou transfrontalier.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de ces propositions politiques et opérationnelles. Il est accompagné d'un tableau plus détaillé des actions proposées.

Propositions politiques à visée européenne

Les actions proposées viennent supporter les objectifs européens de développement rural, durable et inclusif dans le contexte actuel de révision des Politiques Agricole Commune et de Cohésion. Elles invitent aussi les Institutions européennes à mettre en œuvre l'Agenda Rural Européen pour offrir un cadre au développement rural et un financement approprié. Le déploiement des infrastructures numériques est aussi une politique à poursuivre avec des incitants européens de mise en œuvre, de partenariat, de partage de bonnes pratiques et de financement.

Certaines actions visent plus particulièrement à poursuivre les politiques européennes de partenariat dans les zones transfrontalières et à les encourager.

Propositions politiques à visée Grande Région

Les actions proposées invitent à une meilleure reconnaissance des territoires ruraux et de la ruralité en Grande Région. Ceci implique de déterminer des indicateurs de la ruralité et de proposer une définition effective et acceptable par tous les territoires composant la Grande Région, mais aussi que la ruralité soit prise en considération dans toutes les réflexions et propositions des Groupes de travail du Sommet de la Grande Région.

La promotion de la Recherche et de l'Innovation, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies, permettrait de poursuivre le développement économique des territoires ruraux et sa diversification.

Sur le thème de la Gouvernance, des propositions visent à mettre en chantier une réflexion quant à une meilleure visibilité du travail des Institutions de la Grande Région et aussi à une implication plus forte des citoyens, où tous les territoires seront représentés.

La complémentarité des territoires urbains et ruraux, au service du citoyen, est à encourager, notamment en ce qui concerne le maintien des services de proximité et des commerces en milieu rural, dans une vision globale de développement territorial. Une couverture numérique sur l'ensemble du territoire de la Grande Région est à promouvoir, des inégalités étant encore trop présentes aujourd'hui. Le télétravail en serait facilité.

Dans une optique d'inclusion et de cohésion sociale, les projets citoyens sont à favoriser dans une optique d'échange mais aussi de plus-value linguistique.

Propositions opérationnelles de coopération ou partenariat

Les actions opérationnelles concernent différentes échelles territoriales : locale, transcommunale, transfrontalier.

Dans leur globalité, elles visent à améliorer le cadre de vie sur les plans sociaux, économiques, environnementaux et durables, mais invitent aussi à renforcer le sentiment d'appartenance. Le bien-être de toutes les populations vivant en milieu rural est au centre des propositions où la participation citoyenne est un outil de cohésion et de mise en œuvre de projets locaux de revitalisation. Sont touchées les thématiques de l'environnement, de l'alimentation, de l'emploi, de la mobilité, du tourisme, de la santé...

L'équilibre rural / urbain est aussi une dimension importante et transversale.

Perspectives d'avenir – Le Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région comme levier d'action

Par une diffusion large et ciblée des conclusions, les retombées de cette journée de réflexion seront une première étape vers une ruralité inclusive et participative au développement harmonieux des territoires de la Grande Région et à la concrétisation des objectifs du Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région.

Comme mentionné à plusieurs reprises dans le document, le Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région répond à une demande largement exprimée par les acteurs de la ruralité de constituer un réseau d'échanges mais aussi d'organiser une représentation affirmée des territoires ruraux dans le projet de la Grande Région. Ce projet s'inscrit dans une dynamique continue et cherche à s'enrichir pour répondre au mieux aux besoins et souhaits des citoyens.

Vu sa position stratégique, la Grande Région est un territoire privilégié, examiné par les observateurs européens. Elle offre une représentation délimitée de la diversité territoriale, culturelle et économique avec des réponses multiples et novatrices. Son projet peut *de facto* inspirer le projet européen qui, par ailleurs, entre dans une nouvelle aire suite aux élections de mai 2019. Il revient aux institutions européennes de proposer de nouvelles visions, en prenant appui, entre autres, sur les messages clairs des citoyens exprimés ces derniers mois.

Pour remplir au mieux ses missions, le Centre de Référence de la Ruralité se concrétise.

Une plateforme numérique est en cours d'élaboration. Elle offre un espace « Membres » ouvert à toutes organisations pertinentes. En tant que membre, chaque organisation aura la possibilité de s'exprimer sur des questions spécifiques de la ruralité et d'échanger des bonnes pratiques. Le site « www.rural-gr.eu » est opérationnel et les premiers membres commencent à s'inscrire.

Ces échanges seront une source d'enseignements quant aux défis et challenges clairement énoncés par les membres de la plateforme. Ils seront aussi une source d'inspiration pour l'organisation de colloques ou de journées de réflexion dont les conclusions ouvriront la voie à des propositions politiques claires.

Ainsi des Ateliers de la Ruralité de nombreuses actions ont été identifiées, comme en atteste ce rapport. Trois messages clés se démarquent plus particulièrement et seront véhiculés prioritairement par le Centre de Référence auprès des autorités institutionnelles :

- La mise en œuvre d'un Agenda Rural Grande Région, qui définit un cadre opérationnel au développement rural en Grande Région et répond à la transversalité des politiques à mettre en place dans les territoires ruraux. L'objectif global est de répondre aux challenges identifiés et d'impliquer démocratiquement le citoyen dans la gouvernance.
- L'identification d'indicateurs de la Ruralité en Grande Région pour une reconnaissance des territoires ruraux en pôle de développement et d'innovation, inscrits dans une Charte de la Ruralité.
- La valorisation de la participation citoyenne à tous les niveaux de décisions dans une vision interculturelle propre à la Grande Région et un renforcement de la cohésion sociale tout particulièrement le long des « frontières » territoriales.

Pour remplir ces rôles, le Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région est soutenu par les autorités de la Grande Région et devra s'inventer, dans les prochains mois, une pérennité financière en accord avec le Groupe de travail « Agriculture et Forêts » auquel il est rattaché pour une efficacité amplifiée.

Synthèse des actions proposées

Actions à visée politique
Gouvernance de la Grande Région
<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de la Ruralité en Grande Région, dans un objectif de reflet de sa diversité et dans une perspective d'équilibre entre territoires urbains et ruraux. Valoriser les savoirs et connaissances au sein d'une plateforme d'échanges sur la Ruralité, Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région. 2. Soutenir l'appel à un Agenda Rural Européen, proposé par RED et le Mouvement Européen de la Ruralité, mais également mettre en place un Agenda Rural Grande Région pour offrir un cadre stratégique aux territoires ruraux, dans une complémentarité avec les villes. 3. Considérer la Ruralité dans tous les groupes de travail du Sommet de la Grande Région dans une vision transversale et prospective, tout particulièrement pour le Schéma de Développement Territorial de la Grande Région. 4. Garantir et sécuriser des budgets dédiés au développement rural aux différentes échelles institutionnelles, notamment en décloisonnant agriculture et territoires ruraux. 5. Impliquer le citoyen dans la gouvernance transfrontalière et envisager la mise en place d'un Parlement citoyen de la Grande Région ainsi qu'une Charte de la Participation Démocratique.
Développement territorial et durable
<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir la recherche et l'innovation, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, pour développer une agriculture et des stratégies territoriales de développement locales intégrées plus durables. 2. Mettre en œuvre des politiques environnementales dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement aux échelles locales, régionales et nationales mais aussi transfrontalières pour atteindre les objectifs européens. 3. Favoriser la production d'une alimentation saine, équitable et exemplaire au sein de la Grande Région en valorisant une agriculture raisonnable, durable et inclusive mais aussi une économie circulaire. 4. Maintenir et optimiser les services (y compris santé, administration, commerces, ...) dans les territoires ruraux dans une vision globale de développement territorial et encourager les initiatives citoyennes et participatives. 5. Garantir une bonne couverture numérique pour permettre un accès équitable aux applications e-service de plus en plus nombreuses (administrations, services, santé, formations...).
Actions à visée opérationnelle
Gouvernance de la Grande Région
<ol style="list-style-type: none"> 1. Échanger des expériences entre mandataires de la Grande Région et créer un « Erasmus » des mandataires. 2. Développer la culture du débat au niveau local, régional ou transfrontalier pour favoriser le lien social et le sentiment d'appartenance. 3. Mettre en place des échanges linguistiques au sein de la Grande Région pour apprendre la culture de l'autre et promouvoir les échanges. 4. Créer un réseau Grande Région de formation continue à distance pour mutualiser les formations existantes et les promouvoir. 5. Recenser les tiers-lieux en Grande Région et soutenir leur fonctionnement auprès des employeurs et des utilisateurs potentiels.

Développement territorial et durable

1. Encourager les initiatives collectives locales créatrices d'emploi en valorisant les ressources et savoirs locaux (tourisme, énergie, alimentation, rénovation et valorisation du patrimoine naturel et immobilier ...).
2. Promouvoir les ressources naturelles, non seulement pour leur valeur intrinsèque, mais également comme source d'énergie locale à valoriser.
3. Développer des productions énergétiques locales dans une optique de développement durable en adéquation avec les ressources locales et en coordination avec les différents acteurs et faciliter leur consommation par la mise en place de centrales d'achat.
4. Développer des pépinières d'entreprises agricoles locales ayant pour mission de sensibiliser et inspirer les jeunes à l'agriculture mais aussi sensibiliser les exploitants agricoles aux nouvelles technologies.
5. Déployer des actions de sensibilisation à l'alimentation et favoriser l'accès à la production locale (circuits-courts, coopératives d'achats, restauration scolaire....)
6. Revaloriser les centres de village pour créer de la cohésion sociale (lieux de rencontre et participation citoyenne) et économique dans le respect de l'environnement, du patrimoine bâti et naturel, des spécificités et traditions locales dans une vision de « marketing » territorial.
7. Renforcer la cohésion sociale par l'organisation d'initiatives citoyennes et participatives au niveau local, régional, et transrégional ; mettre en place un référent pour la gestion du planning et des montages de projets (chantiers participatifs, actions collectives, co-construction).

Références et bibliographie

- Annexe de l'arrêté ministériel du 23 janvier 2015 octroyant une subvention à l'Institut de la Grande Région pour des missions relatives au développement rural
- Cahier thématique n°1 Dynamiques démographiques et les besoins territoriaux, 2018, Schéma de développement territorial de la Grande Région — Projet Interreg Grand Région
- Cahier thématique n°2 Mobilité des personnes et des marchandises, 2018, Schéma de développement territorial de la Grande Région — Projet Interreg Grand Région
- Cahier thématique n°3 Développement économique, 2018, Schéma de développement territorial de la Grande Région — Projet Interreg Grand Région
- Cahier thématique n°4 Environnement et énergie, 2018, Schéma de développement territorial de la Grande Région — Projet Interreg Grand Région
- Cahier thématique n°5 Appropriation du diagnostic territorial par les acteurs de la Grande Région et formulation d'enjeux transversaux, 2018, Schéma de développement territorial de la Grande Région — Projet Interreg Grand Région
- Chances et défis pour l'avenir des zones rurales dans la Grande Région - Livre vert de l'Institut de la Grande Région pour les zones rurales en Grande Région, 20 mai 2014, Institut de la Grande Région
- Déclaration commune du XIII^{ème} Sommet de la Grande Région sous la présidence Lorraine, 24 janvier 2013
- Déclaration commune du XVI^{ème} Sommet de la Grande Région sous la présidence du Grand-Duché de Luxembourg, 30 janvier 2019
- <http://www.granderegion.net/Institutions/Le-Sommet-en-detail/Les-groupes-de-travail/Comite-de-Coordination-du-Developpement-Territorial>
- Rapport de la rencontre des Ministres et des Responsables politiques de l'aménagement du territoire et des transports à Luxembourg, 17 janvier 2013, 1^{ère} réunion sectorielle conjointe « Aménagement du territoire et transports » de la Grande Région
- Rapport intermédiaire – 1^{er} Workshop du 26 septembre 2018, Schéma de développement territorial de la Grande Région — Projet Interreg Grand Région
- Rapport d'activité des groupes de travail du Sommet de la Grande Région, XVI^{ème} Sommet de la Grande Région sous la présidence du Grand-Duché de Luxembourg, 30 janvier 2019
- Résolution du Parlement européen sur la prise en compte des besoins spécifiques des zones rurales, montagneuses et isolées ([2018/2720\(RSP\)](#)), 3 octobre 2018

Acronymes utilisés

- ADL : *Agence de développement local (Wallonie)*
- AMAP : *Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (France)*
- CCDT : *Comité de coordination du développement territorial (Grande Région)*
- CES-GR : *Comité économique et social de la Grande Région*
- CESE : *Comité économique et social européen (Europe)*
- CPI : *Conseil Parlementaire Interrégional (Grande Région)*
- CRR-GR : *Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région*
- EU : *Union Européenne*
- GAL : *Groupe d'action local (Europe)*
- GR : *Grande Région*
- LEADER : *Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (Europe)*
- MAEC : *Méthodes agro-environnementales et climatiques (Europe)*
- PAC : *Politique Agricole Commune (Europe)*
- PCDR : *Programme Communal de Développement Rural (Wallonie)*
- R&D ou R-D : *Recherche et Développement*
- RED : *Ruralité-Environnement-Développement*
- RUMRA : *Zones rurales, montagneuses, et périphériques (Intergroupe du Parlement européen)*
- SIG-GR : *Système d'information géographique de la Grande Région*
- SDT-GR : *Schéma de Développement territorial de la Grande Région*

PARTIE 2 – RESULTATS DES ATELIERS

Objectifs et Méthodologie

Les Ateliers de la Ruralité en Grande Région consistaient en une journée de réflexion concrète, prospective et co-créative pour le développement durable et intégré des territoires ruraux. A travers les thèmes abordés, l'accent a été mis sur la valorisation des potentiels d'innovation et de résilience de ces territoires.

Une soixantaine de participants issus des quatre pays de la Grande Région se sont réunis le 2 avril 2019 à Arlon (BE). La variété des profils présents a permis une réflexion pluridisciplinaire et prospective entre acteurs économiques, politiques, du monde associatif ou encore de la recherche scientifique (voir en annexe la liste des participants).

Les résultats attendus de la journée étaient multiples :

- Générer une réflexion collective autour des trois thèmes de la journée :
 - o Ruralité & Développement durable
 - o Développement démocratique dans les territoires ruraux
 - o Développement endogène dans les territoires ruraux
- Formuler des propositions d'actions prospectives, novatrices et résilientes pour les territoires de la Grande Région, en mettant l'accent sur les spécificités et opportunités de la coopération transfrontalières et ce à trois niveaux :
 - o Propositions politiques au niveau de la Grande Région
 - o Propositions politique à visée européenne
 - o Propositions de projets opérationnels à réaliser dans un cadre régional transfrontalier ou local.
- Permettre les échanges entre acteurs de régions et de secteurs différents et favoriser de futures coopérations

La journée, basée sur l'intelligence collective, visait la contribution proactive et collective de chaque participant à la réflexion sur les trois thèmes en les enrichissant au fur et à mesure des différents temps de co-création (inspiré des méthodes de pollinisation ou « world café »).

Pour chaque thème, un animateur et un traducteur ont accompagné la réflexion menée en groupe de 15 à 20 personnes. Dans un premier temps il a été demandé de produire des « mots clefs » pour identifier les principales transformations, les enjeux et les challenges du thème (voir liste complète en annexe). Une fois ce périmètre délimité, les groupes ont été invité à proposer des « actions » tant recommandations politiques que projets opérationnels. Ces dernières sont reprises les tableaux ci-dessous.

La journée s'est clôturée par un échange en plénière autour des résultats, leur mise en perspective et la proposition à ceux qui le souhaitaient de se faire connaître comme personnes ressources pour poursuivre la réflexion dans le cadre du Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région.

Atelier 1. « Ruralité et développement durable »

1. Challenges et enjeux

La première étape autour de l'identification des défis et des enjeux du thème a ouvert la possibilité aux participants de proposer des mots-clefs (voir annexe). Ils se regroupent en catégories reprises ci-dessous et montrent l'amplitude du sujet :

- Agriculture et diversification (circuits courts, bio, commerces à la ferme...)
- Innovation technologique et recherche scientifique
- Agriculture durable et écoresponsable
- Préservation des espaces et ressources naturelles
- Développement de l'économie locale
- Numérique
- Implémentation de tiers-lieux (télétravail)
- Attractivité et tourisme (tourisme durable, slow, vert, ferme pédagogique)
- Energies renouvelables
- Evolution des mentalités (qualité de vie, slow-down, coopérations, ...)
- Cohésion et lien social
- Sensibilisation et éducation
- Coopération rural/urbain
- Résilience des territoires ruraux
- Partage des bonnes pratiques
- Communication et média sociaux

2. Propositions d'actions

Actions et enjeux	Acteurs + EU/GR/National	Thématiques
Actions à visée politique		
<p>Pol 1.1 – Promouvoir la recherche et l'innovation, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, pour développer une agriculture et des stratégies territoriales de développement locales intégrées plus durables.</p> <p>Enjeu :</p> <p>S'appuyer sur la recherche de solutions innovantes et l'introduction de l'intelligence artificielle pour développer une culture de l'innovation dans les stratégies locales de développement et ainsi permettre aux citoyens de s'inscrire avec les meilleures chances dans un monde en transformation. Aller vers une agriculture plus saine et raisonnable est aussi un objectif à atteindre dans les mutations en cours,</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>Régional/National</p>	<p>R&D</p> <p>Numérique</p> <p>Innovation</p> <p>Intelligence artificielle</p> <p>PAC</p>

<p>Pol 1.2 – Valoriser les savoirs et connaissances au sein de la Grande Région à travers une plateforme d’échanges sur la ruralité.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Favoriser les échanges via la plateforme numérique du Centre de Référence de la Ruralité sur toutes les thématiques mises en avant lors des Ateliers de la Ruralité en Grande Région.</p>	<p>Grande Région</p> <p>CRR-GR</p>	<p>R&D</p> <p>Développement rural et durable</p> <p>Communication</p>
<p>Pol 1.3 –Mettre en œuvre des politiques environnementales dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l’environnement dans le respect des objectifs européens.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Proposer des incitants à différentes échelles et visant tous les acteurs de la société pour atteindre les objectifs climatiques et environnementaux européens et nationaux (citoyens, entreprises, PME et exploitations agricoles...).</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>Régional/National</p> <p>Local</p>	<p>Développement durable</p> <p>Environnement</p> <p>Transition énergétique</p> <p>Politique agricole durable (MAEC)</p>
<p>Pol 1.4 – Favoriser la production d’une alimentation saine, équitable et exemplaire au sein de la Grande Région, dans la perspective des objectifs de la Politique Agricole Commune.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Considérant l’alimentation comme la base d’une éducation et d’un équilibre, la Grande Région peut donner l’exemple d’un retour à une alimentation saine et équitable par la recherche de solutions mais aussi des échanges constructifs.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>Régional/National</p>	<p>Alimentation</p> <p>Politique agricole durable (MAEC)</p>
<p>Pol 1.5 – Encourager les vocations avec des politiques d’attractivité, de pérennisation de l’accès à la terre et de soutien à l’acquisition d’exploitations agricoles par de jeunes agriculteurs et veiller à une harmonisation transfrontalière saine.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Faire face à la baisse de transmission des exploitations agricoles et stimuler des vocations chez les jeunes mais aussi par ce biais soutenir le renouvellement des générations. Eviter de créer un contexte concurrentiel entre territoires voisins.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>Régional/National</p>	<p>Economie</p> <p>Jeunesse</p> <p>Foncier</p> <p>Politique agricole durable (MAEC)</p>
<p>Pol 1.6 – Optimiser les services dans les territoires ruraux et revaloriser les centres de village dans une vision globale de développement territorial.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Penser l’aménagement durable du territoire (mobilité et transport publics, services,...) dans une vision collaborative entre les différents niveaux de réflexion et de décision (local, régional et national) mais aussi dans une vision transfrontalière.</p>	<p>Europe (LEADER)</p> <p>CCDT Grande Région</p> <p>Régional/National</p> <p>Local</p>	<p>Urbanisme</p> <p>Développement territorial</p> <p>Mobilité</p> <p>Développement économique</p> <p>Silver economy</p>

<p>Pol 1.7 – Encourager les initiatives citoyennes et participatives dans toutes les politiques qui touchent au cadre de vie et à la stratégie de développement rural.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Renforcer la cohésion sociale et le « vivre ensemble » ; impliquer le citoyen dans la politique locale et réfléchir ensemble aux « possibles », s’inspirer des résultats de la politique publique de développement rural (PCDR) implantée en Wallonie depuis plusieurs années où la participation citoyenne est une clé de voûte du système.</p>	<p>Régional</p> <p>Local</p>	<p>Inclusion</p> <p>Initiatives citoyennes</p> <p>Démarche participative</p> <p>Développement local</p>
<p>Pol 1.8 – Encourager par des mesures incitatives à la diversification agricole pour développer une économie locale durable et inclusive.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Sensibiliser les exploitants agricoles à un retour à une agriculture familiale et durable, proche de la terre, à une conversion vers le bio, à l’ouverture vers une agriculture sociale (agro-tourisme, ferme pédagogique...).</p>	<p>Europe</p> <p>National/Régional</p> <p>Local</p>	<p>Inclusion</p> <p>Développement local</p> <p>Politique agricole durable (MAEC)</p> <p>Développement économique</p>
<p>Pol 1.9 – Faciliter l’installation de la fibre optique pour une connectivité continue et de qualité ; proposer des solutions pour l’installation des réseaux 5G en adéquation avec les préoccupations liées à la santé.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Le numérique est un outil indispensable au développement économique et social des territoires ruraux. Il permet la création de nouvelles opportunités de développement dans une vision « Smart » des territoires. Pour la téléphonie mobile, la question du choix de la technologie la plus pertinente en milieu rural est posée. La couverture des zones blanches est une priorité.</p>	<p>Europe</p> <p>National / Régional</p>	<p>Développement économique</p> <p>Numérique</p> <p>Mobilité</p> <p>Télétravail / co-working</p>
<p>Pol 1.10 – Evaluer les politiques de développement rural et durable dans une vision prospective.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Mettre en place une évaluation systématique des politiques et de leur impact sur le développement rural. S’en inspirer pour proposer des politiques qui sont en adéquation avec les besoins des citoyens et le développement durable.</p>	<p>Europe</p> <p>National</p> <p>CCDT Grande Région</p>	<p>Développement durable</p> <p>Politique agricole durable (MAEC)</p>
<p>Actions à visée opérationnelle</p>		
<p>Ope 1.1 – Promouvoir les métiers de l’agriculture auprès des jeunes par l’organisation de journées de sensibilisation et d’actions ciblées.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Face à la baisse du nombre d’exploitations agricoles et des transmissions familiales, la stimulation des vocations chez les jeunes est indispensable pour rajeunir la population des agriculteurs (sensibilisation, actions dans les centres de formation, visites...) tant au niveau local que dans une perspective d’échanges transfrontaliers.</p>	<p>GT Agriculture et Forêts / GT Jeunesse</p> <p>Interreg</p> <p>Fédération/Chambre d’Agriculture</p> <p>Associations agricoles (Femmes agricultrices...)</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Agriculture</p> <p>Jeunesse</p> <p>Formation</p>

<p>Ope 1.2 – Développer des pépinières d’entreprises agricoles locales ayant pour mission de sensibiliser et inspirer, dans une approche positive et neutre, les exploitants agricoles aux nouvelles technologies.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Promouvoir les innovations et développer les compétences technologiques dans le secteur agricole par la mise en réseau des compétences et la formation dans une approche constructive et de facilitation. Egalement sensibiliser et inspirer de nouveaux types d’agricultures (NIMAculteurs, AMAP, multifonctionnalité, ...) par un accompagnement spécifique. Utiliser le levier de mutualisation et de partage d’expérience au sein de la Grande Région.</p>	<p>GT Agriculture et Forêts / GT Environnement</p> <p>Interreg</p> <p>Fédération/Chambre d’Agriculture</p> <p>Associations agricoles (Femmes agricultrices...)</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Agriculture</p> <p>Entrepreneuriat</p> <p>Innovation</p> <p>Politique agricole durable (MAEC)</p>
<p>Ope 1.3 – Déployer des actions de sensibilisation à l’alimentation et favoriser l’accès à la production locale dans une optique de développement durable : développer les circuits-courts, coopératives d’achats, restauration scolaire.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Favoriser une vision durable de l’agriculture par une sensibilisation à une alimentation équilibrée et un accès facilité aux producteurs locaux. Ceci passe par l’organisation de plateforme d’échanges, d’actions de sensibilisation, marchés locaux... Une attention particulière sera portée aux publics jeunes, futurs citoyens actifs de la société de demain.</p>	<p>GT Questions économiques / GT Agriculture et Forêts / GT Education et formation / GT Environnement</p> <p>Administration locale</p> <p>Associations / ADL</p> <p>Associations citoyennes</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Agriculture</p> <p>Développement Durable</p> <p>Economie circulaire</p>
<p>Ope 1.4 – Développer des productions énergétiques locales dans une optique de développement durable en adéquation avec les ressources locales et en coordination avec les différents acteurs et faciliter leur consommation par la mise en place de centrales d’achat.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Développer une approche énergétique basée sur les ressources locales, favoriser l’expérimentation et la création de coopératives dans un objectif de revalorisation des ressources locales (naturelles & humaines (savoir-faire, expérience, ...)). Promouvoir l’utilisation locale des énergies produites. Sensibiliser les citoyens, dont les jeunes, à la consommation d’énergie, à l’environnement, ainsi qu’à l’importance de la préservation des ressources naturelles dans une vision globale du développement durable.</p>	<p>GT Environnement</p> <p>Producteurs d’énergie</p> <p>Citoyens</p> <p>Fédération/Chambre d’Agriculture</p> <p>Associations locales et agricoles</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Développement Durable</p> <p>Climat</p> <p>Economie circulaire</p> <p>Jeunesse</p> <p>Agriculture</p> <p>Ressources naturelles</p>
<p>Ope 1.5 – Revaloriser les centres de village pour créer de la cohésion sociale et économique dans le respect de l’environnement, des spécificités et traditions locales dans une vision de « marketing » territorial.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Penser l’aménagement du territoire dans une vision prospective et collaborative entre les administrations locales et les citoyens. Prévoir des échanges pour valoriser les bonnes pratiques et les expériences.</p>	<p>SDT-GR</p> <p>Administration communale</p> <p>Associations</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Développement durable</p> <p>Développement économique</p> <p>Patrimoine</p> <p>Cohésion/lien social</p>

<p>Ope 1.6 – Renforcer le sentiment d’appartenance et de cohésion sociale par l’organisation d’initiatives citoyennes et participatives au niveau local et mettre en place un référent local pour la gestion du planning et des montages de projets (chantiers participatifs, actions collectives, co-construction).</p> <p>Enjeu :</p> <p>Recréer des liens et intégrer les nouveaux habitants ; créer de l’attractivité ; partager des savoir-faire ; sensibiliser à des ressources locales.</p>	<p>Administration communale</p> <p>Associations</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Inclusion</p> <p>Initiatives citoyennes</p> <p>Démarche participative</p> <p>Développement local</p> <p>Développement durable</p>
<p>Ope 1.7 – Sensibiliser et éduquer les jeunes, ruraux et urbains, au respect de l’environnement et au développement durable par des actions ciblées dans les écoles, dans les mouvements de jeunesse, dans les clubs de sports...</p> <p>Enjeu :</p> <p>Sensibiliser pour augmenter la prise de conscience par les jeunes de tous les territoires de l’importance de l’environnement, du développement durable et de la préservation des ressources naturelles et de respect de la nature dans une vision globale.</p>	<p>GT Education et formation</p> <p>National/Régional</p> <p>Administration communale</p> <p>Associations</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Développement Durable</p> <p>Agriculture</p> <p>Environnement</p> <p>Jeunesse</p> <p>Enseignement</p>
<p>Ope 1.8 – Mettre en place des actions de sensibilisation au patrimoine naturel et immobilier : restauration durable et énergétique, savoir-faire, aménagement de jardin et espaces verts.</p> <p>Enjeu :</p> <p>« Donner l’exemple » est un des rôles des autorités publiques, entre autres via des projets d’aménagements exemplaires. Travailler en collaboration avec les associations et experts de terrain pour valoriser les savoirs et les ressources locales en matière de rénovation du patrimoine bâti et naturel.</p>	<p>Local</p> <p>Associations</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Développement durable</p> <p>Transition énergétique</p> <p>Action citoyenne</p> <p>Patrimoine</p>

Atelier 2. « Développement démocratique dans les territoires ruraux »

1. Challenges et enjeux

De nombreux mots-clefs (voir annexe) regroupés en catégories ont été la base des discussions et propositions du thème consacré au développement démocratique :

- Village, bassin de vie
- Identité & sentiment d'appartenance
- Espace de démocratie
- Equilibre rural / urbain
- Lien rural / urbain
- Equité
- Transparence
- Solidarité et inclusion
- Motivation
- Communication & information

2. Propositions d'actions

Actions et enjeux	Acteurs + EU/GR/National	Thématiques
Actions à visée politique		
<p>Pol 2.1 – Déterminer des indicateurs de la Ruralité en Grande Région, dans un objectif de convergence d'une définition de la Ruralité, reflet de sa diversité.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Favoriser une reconnaissance partagée des défis et challenges des territoires ruraux en perspective du schéma de développement territorial en cours d'élaboration et d'études scientifiques en cours ou à proposer.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>CCDT</p> <p>Université de la Grande Région</p>	<p>Coopération interterritoriale</p> <p>Cohésion territoriale et sociale</p>
<p>Pol 2.2 – Favoriser les projets collaboratifs et les initiatives citoyennes du niveau local au niveau transfrontalier, notamment dans l'optique de renforcer le lien rural/urbain.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Partager de bonnes pratiques, favoriser la connaissance de la région du voisin et développer une « identité » Grande Région, consolider les liens et coopérations rural/urbain dans une vision social et humaniste.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>National / Local</p>	<p>Cohésion territoriale</p> <p>Inclusion</p> <p>Initiatives citoyennes</p> <p>Démarches participatives</p>
<p>Pol 2.3 – Impliquer le citoyen dans la gouvernance transfrontalière et envisager la mise en place d'un Parlement citoyen de la Grande Région.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Renforcer la confiance des citoyens dans la gouvernance, les impliquer dans les décisions publiques dans une vision bottom-up.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>CES-GR</p> <p>National / Local</p>	<p>Gouvernance transfrontalière</p> <p>Démarches participatives</p>

<p>Pol 2.4 – Promouvoir une gouvernance concertée transfrontalière des territoires ruraux dans une perspective d’équilibre entre territoires urbains et ruraux.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Développer une réflexion transversale au sein de la gouvernance de la Grande Région et faciliter une coopération concertée des territoires urbains et ruraux.</p> <p>S’inspirer des contrats de réciprocité ville-campagne (en France) ayant pour objectif de favoriser les échanges et la mutualisation d’équipements et de services au bénéfice d’un territoire étendu.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>National / Local</p>	<p>Gouvernance transfrontalière</p> <p>Cohésion territoriale</p> <p>Rural/Urban</p> <p>Inclusion</p> <p>Initiatives citoyennes</p> <p>Démarches participatives</p>
<p>Pol 2.5 – Faciliter les projets collaboratifs interrégionaux notamment par la création de structures associatives spécifiques à la Grande Région.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Favoriser la création de structures associatives et l’engagement des citoyens dans ces structures, en adéquation avec la politique européenne de coopération dans les zones transfrontalières.</p>	<p>Grande Région</p> <p>National</p>	<p>Initiatives citoyennes</p> <p>Cohésion territoriale</p> <p>Cohésion sociale</p>
<p>Pol 2.6 – Favoriser et soutenir le maintien des services publics et d’aide à la personne, mais aussi des commerces dans les territoires ruraux.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Maintenir les populations (jeune, active, aînés) dans les territoires ruraux passe par un maintien des offres de services. Le numérique peut être un outil d’aide à implémenter des services et des activités économiques. Un des objectifs est d’éviter l’exode vers les villes, particulièrement celui des jeunes, et la désertification dans certaines régions.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>National</p>	<p>Services à la personne</p> <p>Développement économique</p> <p>Silver economy</p> <p>Jeunesse</p> <p>Numérique</p>
<p>Pol 2.7 – Soutenir la formation continue des acteurs de l’économie rurale dans une vision transfrontalière.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Faciliter l’échange de stagiaires entre les territoires, les formations à distance dans toutes les disciplines développées dans les territoires ruraux (forestiers, agriculteurs, chasse, pêche, tourisme, gîte, artisanat).</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>Interreg</p>	<p>Formation</p> <p>Jeunesse</p> <p>Développement économique</p>
<p>Pol 2.8 – Favoriser les projets culturels dans les territoires ruraux par des partenariats et des initiatives citoyennes.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Mettre à disposition des citoyens et des associations des moyens financiers et opérationnels, ainsi que des infrastructures socio-culturelles. Promouvoir les échanges linguistiques par le biais d’activités culturelles grand-régionales ou transnationales.</p>	<p>Europe</p> <p>Grande Région</p> <p>National / Local</p>	<p>Inclusion</p> <p>Cohésion territoriale</p> <p>Initiatives citoyennes</p> <p>Multilinguisme</p> <p>Culture</p>

Actions à visée opérationnelle		
<p>Ope 2.1 – Préparer et rédiger une Charte de la Participation Démocratique dans les territoires ruraux et envisager sa promotion par le Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Analyser les conditions pour favoriser la démocratie et l'implication du citoyen des territoires ruraux dans la gouvernance locale mais aussi au niveau régional, national, européen et transfrontalier (comment l'organiser ? Avec qui ? Pourquoi ? Où ? Pour combien de temps ? etc...).</p>	<p>CRR-GR</p> <p>GT Agriculture et Forêts / GT Jeunesse</p> <p>Administrations nationales, régionales et locales</p> <p>Associations</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Démocratie</p> <p>Cohésion sociale</p> <p>Initiative citoyenne</p> <p>Echanges</p>
<p>Ope 2.2 – Etablir un vade-mecum des budgets participatifs, décliné en fonction des territoires de la Grande Région (thèmes, montants, contrôle, information...).</p> <p>Enjeu :</p> <p>Favoriser les budgets participatifs pour encourager la cohésion sociale et le développement rural.</p>	<p>CRR-GR</p> <p>GT Questions économiques</p> <p>Administrations nationales, régionales et locales</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Inclusion</p> <p>Cohésion sociale</p> <p>Initiatives citoyennes</p>
<p>Ope 2.3 – Renforcer la création d'espaces de rencontre et de lien social au niveau local mais aussi transfrontalier.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Renforcer une vision et une identité commune pour la Grande Région par des actions spécifiques comme :accueil des nouveaux arrivants, réunions intergénérationnelles, échanges de savoirs et d'expériences, apprentissage de la langue du voisin (bilinguisme), projets communs à taille humaine...</p>	<p>Local</p> <p>Associations citoyennes</p>	<p>Inclusion</p> <p>Cohésion sociale</p> <p>Multilinguisme</p> <p>Initiatives citoyennes</p>
<p>Ope 2.4 – Favoriser et renforcer les liens entre citoyens des entités de la Grande Région, rurales et/ou urbaines.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Mettre en avant les atouts de la Grande Région et de ses territoires ruraux dans une communication globale sur l'identité, en respectant la richesse linguistique.</p> <p>Favoriser les échanges entre citoyens et promouvoir la culture du voisin par des événements populaires et rassembleurs grand public ou à destination de publics cibles (journées au vert, journées découverte, jumelages...).</p>	<p>GT Tourisme, Espace culturel de la Grande Région</p> <p>Administrations locales</p> <p>Offices du Tourisme</p> <p>Associations</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Tourisme</p> <p>Cohésion sociale</p> <p>Lien Rural/Urban</p> <p>Mobilité</p> <p>Développement économique</p> <p>Culture</p>
<p>Ope 2.5 – Échanger des expériences entre mandataires de la Grande Région et créer un « Erasmus » des mandataires.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Mettre en place un système d'échanges des savoirs et d'expériences pour une meilleure appréciation du « voisin », une approche de la gouvernance du territoire voisin mais aussi des visions de développement rural. Organiser des visites de terrain et séminaires.</p>	<p>GT du Sommet de la G.R.</p> <p>Administrations nationales, régionales et locales</p>	<p>Démocratie</p> <p>Mobilité</p> <p>Echanges</p>

<p>Ope 2.6 – Développer la culture du débat au niveau local, régional ou transfrontalier dans un objectif de sensibilisation de tous les publics.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Proposer des débats participatifs portés par des centres culturels, les écoles, les diverses associations... pour conscientiser la population des territoires ruraux aux défis de gouvernance et de développement intégré.</p>	<p>Grande Région GT Jeunesse National/Régional Local</p>	<p>Inclusion Formation Culture</p>
---	--	--

Atelier 3. « Développement endogène dans les territoires ruraux »

1. Challenges et enjeux

La première étape du processus de travail a permis l'identification des défis et des enjeux du thème à partir de mots-clés (voir annexe), déclinés en catégories :

- Grande Région, territoire laboratoire européen
- Territoires démonstrateurs
- Réseautage, communication
- Cohésion sociale et inclusive
- Coopération, co-construction
- Gouvernance collaborative
- Economie circulaire et emploi
- Ressources locales
- Alimentation
- Cadre de vie et attractivité
- Création et innovation
- Connaissance et compétences
- Histoire, culture, identité et patrimoine
- Démographie et désertification
- Numérique et Smart Rural
- Mobilité
- Désertification
- Résilience
- Santé

2. Propositions d'actions

Actions et enjeux	Acteurs + EU/GR/National	Thématiques
Actions à visée politique		
<p>Pol 3.1 – Considérer la Ruralité dans tous les groupes de travail du Sommet de la Grande Région dans une vision transversale et prospective, tout particulièrement pour le Schéma de Développement Territorial de la Grande Région.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Le Schéma de Développement Territorial de la Grande Région concerne tous les territoires, en ce compris les territoires ruraux dans leur diversité. Une collaboration étroite avec le GT Agriculture et Forêts, concerné par la Ruralité, est à consolider dans une perspective constructive et opérationnelle.</p>	<p>Grande Région CCDT</p>	<p>Equilibre territorial Coopération territoriale</p>

<p>Pol 3.2 – Soutenir l’appel à un Agenda Rural Européen, proposé par RED et le Mouvement Européen de la Ruralité, mais également mettre en place un Agenda Rural Grande Région pour établir un cadre stratégique dans une complémentarité avec les villes.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Promouvoir la Ruralité et encadrer le développement rural, au même titre que les territoires métropolitains et en complémentarité avec ceux-ci. Les territoires ruraux de la Grande Région ont une valeur démonstrative à l’échelle européenne pour promouvoir leur plus-value dans le projet européen.</p>	<p>Europe Grande Région National</p>	<p>Développement territorial Attractivité des territoires Ruralité</p>
<p>Pol 3.3 – Garantir et sécuriser des budgets dédiés au développement rural aux différentes échelles institutionnelles, notamment en décloisonnant agriculture et territoires ruraux.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Démystifier l’accès aux fonds européens dédiés au développement rural auprès des mandataires locaux. Cet obstacle est à lever par une communication claire à toutes les échelles décisionnelles mais aussi une « simplification » de la PAC.</p> <p>Décloisonner Agriculture et Territoires ruraux. L’agriculture est un axe structurant des territoires ruraux en parallèle d’activités économiques diversifiées. Des budgets spécifiques au développement rural sont à prévoir dans une vision transversale et en complémentarité avec les villes.</p>	<p>Europe Grande Région National/Régional Local</p>	<p>Développement économique Attractivité des territoires Coopération territoriale</p>
<p>Pol 3.4 – Faciliter la recherche transdisciplinaire et l’innovation des dispositifs d’accompagnement par des financements spécifiques, simplifiés avec une vision transfrontalière.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Adapter le financement de la recherche à la reconnaissance de la transversalité des enjeux en milieu rural et du développement intégré des territoires ruraux.</p>	<p>Europe Grande Région Régional/National</p>	<p>R&D Innovation</p>
<p>Pol 3.5 – Favoriser les projets collaboratifs et les initiatives citoyennes au niveau local dans une vision inclusive et de cohésion sociale, tout en intégrant le contexte transfrontalier.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Impliquer les citoyens dans leur territoire pour leur permettre de prendre part aux projets de développement, consolider l’identité du village et transmettre une image positive de leur territoire dans leurs différentes sphères d’influence.</p>	<p>Grande Région National/Régional Local</p>	<p>Initiatives citoyennes Attractivité des territoires Coopération territoriale</p>
<p>Pol 3.6 – Stimuler la ré-installation d’un encadrement médical de proximité en milieu rural (infrastructures, médecins, assistance aux personnes âgées, maisons de repos, e-santé...).</p> <p>Enjeu :</p> <p>Face au constat de la délocalisation des infrastructures médicales mais aussi de la baisse du nombre de médecins en milieu rural, mettre en place des incitations à l’installation des jeunes médecins en milieu rural. Echanger et mutualiser des bonnes pratiques et expériences sur cette thématique au sein de la Grande Région.</p>	<p>Grande Région National Régional Local</p>	<p>Développement territorial Santé Services aux personnes</p>

<p>Pol 3.7 – Garantir une bonne couverture numérique pour permettre un accès équitable aux applications e-service de plus en plus nombreuses (administrations, services, santé, formations...).</p> <p>Enjeu :</p> <p>Pour résorber une fracture numérique qui s’installe dans certains territoires, poursuivre l’installation des infrastructures numériques, mais en parallèle, prévoir des formations aux citoyens en perspective des nombreuses applications e-services qui se développent.</p>	<p>Europe National/Régional</p>	<p>Numérique Services aux personnes Attractivité des territoires</p>
<p>Actions à visée opérationnelle</p>		
<p>Ope 3.1 – Mener une étude géomorphologique des territoires pour relever leur identité et les atouts de la Ruralité en Grande Région et proposer des recommandations en adéquation.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Réaliser un cadastre des spécificités géomorphologiques et intrinsèques des territoires en Grande Région pour caractériser et identifier les espaces ruraux et y proposer des solutions adaptées.</p>	<p>CCDT, GT Agriculture et Forêts Interreg GR Université de la Grande Région</p>	<p>Coopération interterritoriale Cohésion territoriale Cadastre et cartographie</p>
<p>Ope 3.2 – Promouvoir le potentiel des territoires ruraux, autour d’un concept global et valorisant, « Bien vivre le Rural ».</p> <p>Enjeu :</p> <p>Reconnaitre la valeur-ajoutée des territoires ruraux dans un message valorisant tous les atouts de ces espaces et leur identité, par des canaux de diffusion différents. Adapter le message en fonction du public ciblé et à atteindre..</p>	<p>GT Tourisme, GT Agriculture et Forêts Associations / ADL GAL/Parcs naturels Office/Maisons du tourisme</p>	<p>Démographie Tourisme Communication Cohésion territoriale Attractivité des territoires</p>
<p>Ope 3.3 – Recenser et valoriser le patrimoine local (naturel, immobilier, petit patrimoine ...) par des inventaires et des publications adaptées aux différents publics dans une vision de sensibilisation et d’attractivité touristique.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Valoriser l’identité locale, le patrimoine immobilier et naturel mais aussi folklorique, immatériel, le petit patrimoine... Permettre l’appropriation par les citoyens grâce à des initiatives de sensibilisation dans les écoles, associations et autres manifestations locales. Intégrer ces éléments dans les communications à visée plus touristique.</p>	<p>GT Tourisme Associations Administrations nationales, locales et régionales GAL/Parcs naturels</p>	<p>Tourisme Culture Communication Cohésion territoriale</p>

<p>Ope 3.4 – Promouvoir les ressources naturelles, non seulement pour leur valeur intrinsèque, mais également comme source d'énergie locale à valoriser.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Organiser et développer des filières locales viables à grande échelle pour la production d'énergies renouvelables et locales (alimentaire, bois, biomasse ...) et la consommer localement. Valoriser ces filières sur le plan touristique et de sensibilisation.</p>	<p>GT Agriculture et Forêts, GT Environnement, GT Energie</p> <p>Administrations nationales, régionales et locales</p> <p>Associations</p> <p>GAL/Parcs naturels</p>	<p>Ressources naturelles</p> <p>Développement économique</p> <p>Economie circulaire</p> <p>Initiatives citoyennes</p> <p>Transition énergétique</p> <p>Environnement</p>
<p>Ope 3.5 – Encourager les initiatives collectives locales créatrices d'emploi en valorisant les ressources et savoirs locaux (tourisme, énergie, alimentation, rénovation et valorisation du patrimoine naturel et immobilier ...).</p> <p>Enjeu :</p> <p>Soutenir l'attractivité des territoires ruraux au sein de la Grande Région grâce à une diffusion locale élargie et une valorisation de produits et d'artisans locaux (tourisme, économie).</p>	<p>National</p> <p>Administrations locales</p> <p>GAL/Parcs naturel</p> <p>Associations / ADL</p>	<p>Initiatives citoyennes</p> <p>Emploi</p> <p>Développement économique</p> <p>Economie circulaire</p>
<p>Ope 3.6 – Recenser les tiers-lieux en Grande Région et en diffuser le résultat, puis en soutenir le fonctionnement, en vue d'une optimisation de leur utilisation auprès des employeurs et des utilisateurs potentiels.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Renforcer l'attractivité par le développement de tiers-lieux, valeur ajoutée pour le territoire. Mettre en place des stratégies facilitant le télétravail pour agir sur la mentalité des employeurs, en vue de favoriser le co-working transfrontalier au sein de la Grande Région.</p>	<p>Instrument juridique ECBM (Europe)</p> <p>CCDT, GT Jeunesse, GT Marché du Travail</p> <p>Chambres du commerce, des métiers, ...</p>	<p>Numérique</p> <p>Economie</p> <p>Télétravail et co-working</p> <p>Mobilité</p>
<p>Ope 3.7 – Proposer des lieux de rencontre pour les citoyens et favoriser le dialogue au sein des territoires.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Favoriser le partage d'expériences, de culture, de perceptions pour resserrer les liens et favoriser la vie sociale en intégrant toutes les générations.</p>	<p>Administrations locales</p> <p>GAL / Parcs naturels</p> <p>Associations / ADL</p> <p>Associations citoyennes</p>	<p>Initiatives citoyennes</p> <p>Dynamique démographique</p> <p>Inclusion</p> <p>Cohésion sociale</p> <p>Multilinguisme</p>
<p>Ope 3.8 – Créer un réseau Grande Région de formation continue à distance pour mutualiser les formations existantes et les promouvoir.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Mutualiser les formations existantes dans un objectif d'échange mais aussi d'optimisation des connaissances et moyens communs pour renforcer la formation en zone rurale et l'attractivité des territoires. Favoriser les liens et les coopérations entre les territoires de la Grande Région.</p>	<p>GT Education et formation</p> <p>Ecoles et centres de formation</p> <p>Entreprises</p> <p>Chambres d'agriculture et de Commerce</p>	<p>Formation</p> <p>Numérique</p> <p>Multilinguisme</p> <p>Développement économique</p> <p>Cohésion territoriale</p>

<p>Ope 3.9 – Mettre en place des échanges linguistiques au sein de la Grande Région pour apprendre la culture de l’autre et promouvoir les échanges.</p> <p>Enjeu :</p> <p>Valoriser le multilinguisme dans la Grande Région. Cette réalité est à envisager dans une vision positive et non comme un obstacle. Le multilinguisme est un atout pour les citoyens et leur mobilité au sein du territoire de la Grande Région.</p>	Grande Région National	Formation Multilinguisme Cohésion territoriale
--	---------------------------	--

PARTIE 3 - ANNEXES

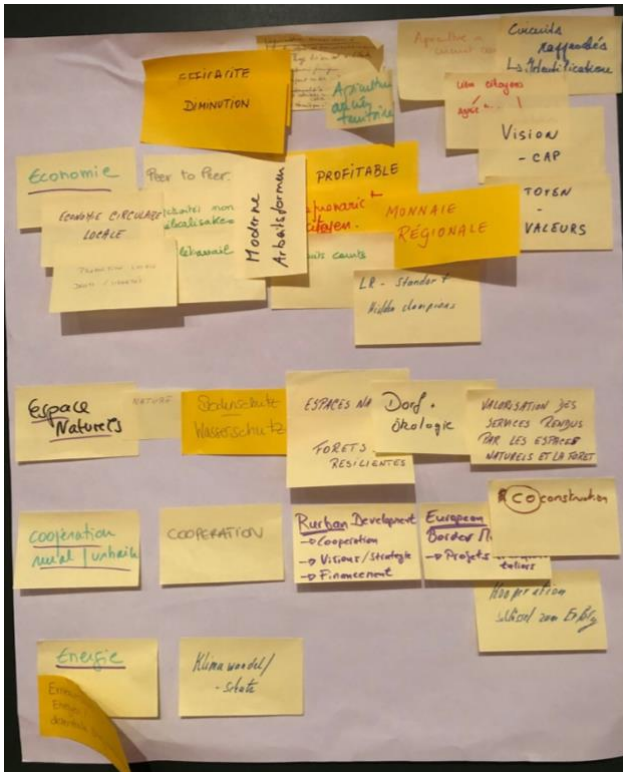
Liste de participants

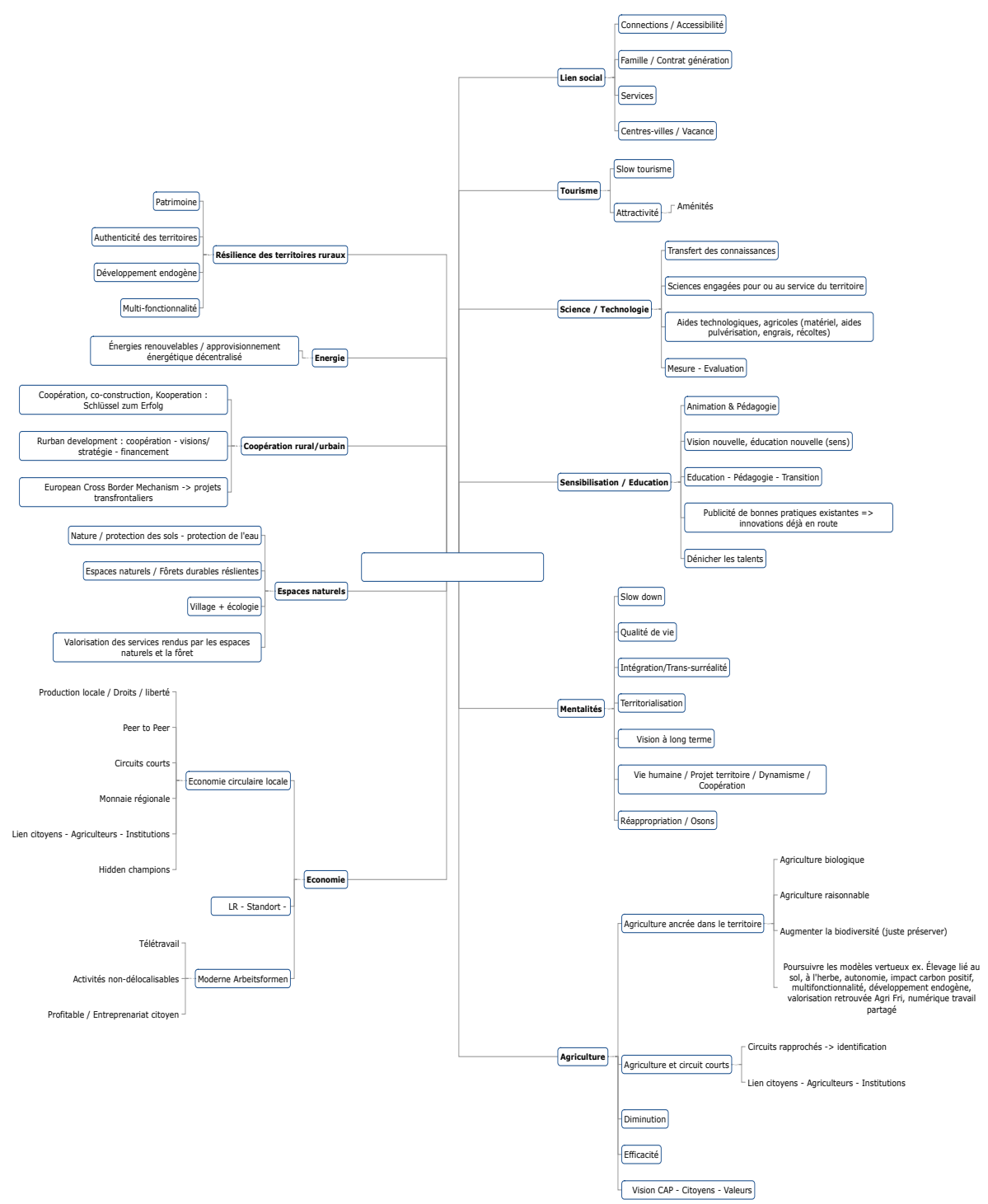
Liste des participants / Teilnehmerliste Ateliers de la Ruralité en Grande Région - 2 avril 2019 / Workshops der ländlichen Räume in der Großregion - Am 2. April 2019			
Prénom	Nom	Organisme	Territoire de la G.R.
Astrid	Ayral	F.U.G.E.A. - Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs	Wallonie
Hermann	Becker	Kreisverwaltung Trier-Saarburg / Wirtschaft, Landwirtschaft und Weinbau	Rheinland-Pfalz
Franz	Bittner	Ardennes-Eiffel	Rheinland-Pfalz
Bénédicte	Bon	M.F.R. - Maisons Familiales Rurales de Commercy	Grand Est
Charlotte	Breda	Université de Liège - SEED	Wallonie
Cécile	Brulard	CAP Ruralité	Wallonie
Annick	Burnotte	M.U.F.A. - Maison de l'Urbanisme Famenne Ardenne	Wallonie
Beate	Caesar	UniGR / Technische Universität Kaiserslautern IPS	Rheinland-Pfalz
Cécile	Cavalade	Modératrice	
Claire	Collas	Université de Lorraine - ENSAIA	Grand Est
Léon	Collin	Réseaulux	Wallonie
René	Collin	Ministre de la Ruralité et délégué à la Grande Région	Wallonie
Véronique	Dehou	Eurogites	Wallonie
Henry	Demortier	Idelux	Wallonie
Jean-Paul	Detaille	Cabinet du Ministre Wallon de la Ruralité et délégué à la Grande Région	Wallonie
Perrine	Dethier	UniGR / Université de Liège - Lepur	Wallonie
Marie-Caroline	Detroz	R.N.D. - Ressources naturelles développement	Wallonie
Bruno	Echterbille	F.R.W. - Fondation Rurale de Wallonie	Wallonie
Claude	Eliki Nikoyo	Service Public de Wallonie DG03 / Agriculture et Ressources naturelles et Environnement	Wallonie
Françoise	Erneux	Fédération Wallonne des Parcs Naturels	Wallonie
Agnès	Fournier	Université de Lorraine - ENSAIA	Grand Est
Arno	Frising	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural / Département Développement Rural	G.-D. Luxembourg
Jean-Claude	Gaullet	U.R.E. - Université Rurale Européenne	Wallonie
Daniel	Gillet	M.F.R. - Maisons Familiales Rurales / U.N.M.F.R.E.O. - Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation	Grand Est
Marie-Françoise	Godart	Université Libre de Bruxelles (ULB) - Faculté des sciences - GESTe / C.P.D.T.	Wallonie
Alfons	Hausen	Referatsleiter - Referat Ländliche Entwicklung der Aufsichts- und Dienstleistungsdirektion Trier	Rheinland-Pfalz
Alfred	Hoffmann	Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz / Agrarpolitik, Landwirtschaftliche Erzeugung, Ernährung	Saarland
Monika	Hoegen	Modératrice	
Bernd	Hoen	Fischereiverband Saar KÖR	Saarland
Edouard	Jacque	Conseiller Régional Grand Est - Région Lorraine	Grand Est
Fons	Jacques	GAL LEADER Atert-Wark	G.-D. Luxembourg
Kristell	Juven	Citoyens et Territoires - Grand Est	Grand Est

Liste des participants / Teilnehmerliste			
Ateliers de la Ruralité en Grande Région - 2 avril 2019 / Workshops der ländlichen Räume in der Großregion - Am 2. April 2019			
Prénom	Nom	Organisme	Territoire de la G.R.
Guy	Keckhut	C.N.A.M. - Conservatoire national des arts et métiers	Grand Est
Claire	Lepère	R.E.D. - Ruralité-Environnement-Développement	
Liette	Mathieu	Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire	G.-D. Luxembourg
Sarah	Mathieu	GAL LEADER Lëtzebuerg West	G.-D. Luxembourg
Yves	Mersch	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural / Administration des services techniques de l'agriculture	G.-D. Luxembourg
Coralie	Meurice	RwDR - Réseau Wallon du Développement Rural	Wallonie
Edouard	Mibeya	Service Public de Wallonie DGO3 / Agriculture et Structures agricoles	Wallonie
Jean-Paul	Miclo	Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales du Grand Est	Grand Est
Laure	Morel	Université de Lorraine - ERPI	Grand Est
Catherine	Muyschond	Commissariat général au Tourisme / Hébergements touristiques	Wallonie
Marie-Noël	Neven	R.E.D. - Ruralité-Environnement-Développement	
Nadine	Nicks	Commune de Clervaux	G.-D. Luxembourg
Anette	Peiter	GAL LEADER Mëllerdall	G.-D. Luxembourg
Gérard	Peltre	R.E.D. - Ruralité-Environnement-Développement	
Stéphane	Perrin	Conseil Départemental de la Meuse	Grand Est
Pascal	Pochet	GT Agriculture et Forêt (Grande Région) / Service Public de Wallonie : Département du Développement	Wallonie
Frédéric	Rousseau	F.T.L.B. Fédération touristique du Luxembourg belge	Wallonie
Jean	Salque	IGR - Institut Grande Région	Grand Est
Carine	Simon	R.E.D. - Ruralité-Environnement-Développement	
Franz-Jozef	Strauss	Ministerium für Wirtschaft, Verkehr, Landwirtschaft und Weinbau	Rheinland-Pfalz
Florence	Trum	Service Public de Wallonie DG03 / Développement Rural	Wallonie
Jean-Baptiste	Van de Wiele	Conseil départemental des Ardennes	Grand Est
Christophe	Vangoethem	Réseaulux	Wallonie
Thomas	Wallrich	GAL LEADER Miselerland	G.-D. Luxembourg
Otmar	Weber	Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz / Ländlicher Raum, ELER-Verwaltungsbehörde	Saarland
Julia	Werner	Ministerium für Wirtschaft, Verkehr, Landwirtschaft und Weinbau	Rheinland-Pfalz
Marc	Weydert	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural / Administration des services techniques de l'agriculture	G.-D. Luxembourg
Anne	Yliniva-Hoffmann	Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz	Saarland

Résultats bruts : mots clefs

1. Atelier « Ruralité et développement durable »





2. Atelier « Développement démocratique dans les territoires ruraux »

ATELIER DÉMOCRATIE ①

- ⊗ LA BASE DE LA DÉMOCRATIE ⇒ LE VILLAGE
- ⊗ JEUNESSE - TECHNOLOGIE
- ⊗ ? RURAL - HEUREUX OU PEUREUX
- ⊗ NU^x ESPACES DÉMOCRATIE
- ⊗ POLITIQUE
- ⊗ ACTEURS - CITOYENS
- ⊗ INVERSION DES FLUX ⇒ FORTIFICATION JEUNES RURAUX
- ⊗ EQUITÉ ENTRE CITOYENS.
- ⊗ ENGAGEMENT/RESPONSABILITÉ ⇒ JEUNES.
- ⊗ ECHANGE - PARTAGE - (EQUIPEMENT, TEMPS, SERVICES) ^{CONVIVIALISÉ}
- ⊗ GÔUT DU DÉBAT + FORTIFICATION ESPACE
- ⊗ INFORTIER ⇒ CRÉER -

DÉFINITION DU VILLAGE

⊗ BASSIN DE VIE (CHOIX-SUBI) (COEXISTENCE)

⊗ VILLAGE - BESOINS. ^{CONTRAINTES ADMINISTRATIVES}

↳ vision ADMINISTRATIVE,

⊗ QUELLES POLITIQUES CONCRÈTES

⊗ DEF. VILLAGE → SENTIMENT D'APPARTENANCE

⊗ ASSEMBLÉE CITOYENS TIRÉS AU SORT

⊗ VILLAGE ⇒ ESPACE ^{POURTOUS} SANS BESOIN MOBILITÉ - TRAVAIL - POURTOUS

⊗ DÉVELOPPER UNE DÉMOCRATIE PRENANT EN COMPTE L'APAISEMENT D'ANTAGONISME

- ⊗ INVERSION DES FLUX ⇒ FORTIFICATION JEUNES RURAUX
- ⊗ EQUITÉ ENTRE CITOYENS.
- ⊗ ENGAGEMENT/RESPONSABILITÉ ⇒ JEUNES.
- ⊗ ECHANGE - PARTAGE - (EQUIPEMENT, TEMPS, SERVICES) ^{CONVIVIALISÉ}
- ⊗ GÔUT DU DÉBAT + FORTIFICATION ESPACE
- ⊗ INFORTIER ⇒ CRÉER - SOLIDARITÉ
- ⊗ DÉTACHE PARTICIPATIVE
- ⊗ TRANSPARENCE DÉMOCRATIQUE. ↳ INFORMATION / LÉGITIMITÉ
- ⊗ DÉMOCRATIE - CLÉ - POUR BIEN-ÊTRE SOCIAL

